

La contribution

du Service Social du Travail

dans la Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Auteures : Dominique DURAND, assistante sociale du travail et directrice adjointe / Mathilde LEGRAND, chargée de communication



Service Social Conseil au sein des Services de Santé au Travail déjà 10 ans avant la loi du 20/07/2011!

- 30 ans d'expérience auprès de plus de 65 entreprises privées ou publiques et de 11 SPSTI (Occitanie/PACA)
- une expertise sociale, une connaissance large des dispositifs médico-sociaux et des partenaires spécialisés
- une présence dans tous les secteurs : BTP, industrie, services, transports en secteur urbain et rural
- création et coordination de plusieurs Cellules de Maintien en Emploi, guides PDP, webinaires, ateliers employeurs...



Le rôle de l'assistant social du travail indispensable au travail pluridisciplinaire!

- un soutien et un espace d'information pour les salariés : maladie, invalidité, retraite, chômage, inaptitude, formation...
- un accompagnement pour l'accès aux droits et le déblocage de situations administratives complexes
- des relations privilégiées avec les partenaires spécialisés du territoire pour une orientation pertinente et coordonnée
- une expertise sociale et un appui technique dans l'équipe pluridisciplinaire



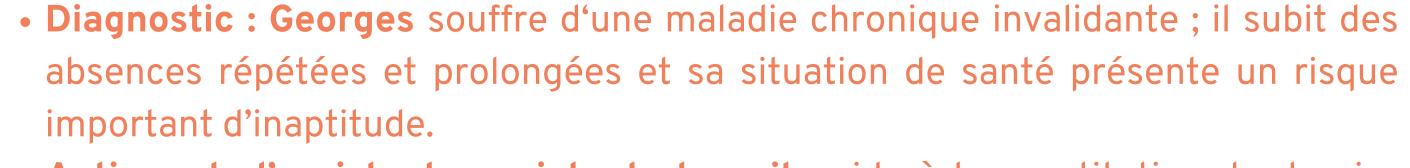
- Diagnostic : Monique travaille depuis 10 ans dans la même entreprise ; elle présente des signes cliniques de souffrance au travail, et subit un premier arrêt de travail.
- Actions de l'assistante sociale du travail : information sur les droits sociaux liés à la santé de la salariée, orientation vers le SSR CARSAT pour un bilan de compétences et formation pendant l'arrêt de travail.
- Évolution de la situation : grâce à l'accompagnement pluridisciplinaire du médecin du travail, de l'ergonome, de la psychologue et de l'assistante sociale, l'employeur de Monique a créé un poste qui a permis le reclassement et la participation active de Monique à l'évolution des conditions de travail de son ancien poste pouvant partager son expérience à ses pairs.

Prévention primaire

Service Social Conseil, PME de 20 salariés

- Diagnostic : Mathilde travaille depuis 5 ans au sein du service ; elle exprime une forte démotivation, une perte de sens au travail et s'absente pour des douleurs au dos.
- Actions de l'assistante sociale du travail : information sur le CPF et orientation vers l'employeur et le conseil en évolution professionnelle pour un projet de reconversion via Transitions Pro et/ou l'OPCO. Information sur les dispositifs et aides existantes pour un aménagement du poste (horaire, matériel).
- Évolution de la situation : l'action coordonnée du médecin du travail, de l'assistante sociale du travail et de l'employeur a permis d'élaborer un plan de formation pour une reconversion professionnelle au sein de l'entreprise et a donné lieu à la co-création d'une fiche de poste avec un aménagement matériel adapté.

Prévention secondaire



- Actions de l'assistante sociale du travail : aide à la constitution du dossier RQTH et travail à l'orientation vers un service d'aide au maintien en emploi, pour la recherche de solution de reclassement dans l'entreprise et mobilisation d'aides financières.
- Évolution de la situation : reprise du travail à temps partiel grâce au déclenchement d'une pension d'invalidité catégorie 1 et la mise en place d'un tuteur et d'une nouvelle organisation de travail sur un poste adapté.



Ce travail de réseau favorise l'identification des besoins et l'élaboration de solutions adaptées pour chaque situation. Grâce à une coordination entre différents acteurs tels que les entreprises, l'équipe pluridisciplinaire du SPSTI, les partenaires (CAP Emploi, CARSAT, conseillers en insertion professionnelle etc.), nous pouvons mobiliser les ressources nécessaires pour accompagner les salariés et les entreprises afin de garantir le maintien en emploi.

Prévention tertiaire

Notre site





Linkedin



L'enjeu :

remonter la pente vers
plus d'anticipation et

de prévention



Découvrez nos prestations



Parcourez notre site:
https://service-social-conseil.com/



Abonnez-vous sur notre page :
Service Social Conseil



Contactez-nous



09 53 39 67 45



40 Allée du Mas de Ville 30000 NÎMES